



février 2022

INITIATION AU COMPOSTAGE

La réduction de la production des déchets verts et des déchets fermentescibles de cuisine du territoire est l'un des grands axes du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Des initiations au compostage, à la suite desquelles les usagers repartent **gratuitement** avec **un composteur**, sont programmées par Pévèle Carembault.

Les composteurs ont fait leur preuve dans la réduction des biodéchets produits par les habitants : **63 kg/habitant/an**. En 2021, ce sont près de 450 foyers qui ont été dotés en composteur et il nous faut intensifier cette action.

À Cobrieux, l'atelier aura lieu de le samedi 19 mars de 10h à 11h15.

Inscription en ligne via le site de la Pévèle Carembault

:www.pevelecarembault.fr ou en appelant le 06.47.28.16.23 (sous réserve des places disponibles).



MASQUES FFP2

Des masques de type FFP2 sont disponibles en mairie.

ELECTIONS



La prochaine élection présidentielle est prévue les 10 et 24 avril 2022.

Le président de la république est élu au suffrage universel direct par les électeurs français. Pour être élu, le candidat doit obtenir plus de la moitié des suffrages exprimés.

Les prochaines élections législatives ont lieu les 12 et 19 juin 2022.

Les députés sont élus au suffrage universel direct par les électeurs.

Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à deux tours.

Le bureau de vote se tiendra en la salle communale.

Pour voter il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune du domicile.

Inscription en ligne sur le Répertoire Electorale Unique jusqu'au 02 mars inclus et en mairie jusqu'au 04 mars 2022 inclus.

DATES A RETENIR

- Concert "Gadianm" annulé en fin d'année est prévu le 26 mars à l'église.
- Le 02 avril est organisée une journée sur la biodiversité en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Elle sera consacrée à la fabrication de mangeoires et à une balade nature.
- Le 19 avril organisation d'une séance sur l'initiation aux gestes de premier secours par la protection civile.
- Le 13 mars de 10 H à 12H passage de coureurs à pied participants à la manifestation " Les foulées de Genech". La petite rue fera l'objet d'un arrêté de circulation. De plus amples informations vous seront transmises en temps utiles

INFOS TEMPETE

Info de la préfecture du Nord :

« Les dommages causés par le vent (sauf vent cyclonique) constituent un risque assurable qui est pris en charge directement par les compagnies d'assurances au titre des contrats multirisques habitation souscrits par les particuliers.



Les sinistrés sont invités à se rapprocher rapidement et directement de leur compagnie d'assurance et leur fournir une copie de l'alerte orange envoyée par la préfecture pour cette tempête, pour justifier des vents violents. Ils peuvent également demander à Météo France un certificat d'intempérie pour étayer leur dossier auprès de leur compagnie ».

**Le confinement vous a redonné envie de lire ? les horaires de la médiathèque
sont sur**

Site internet de la commune : <https://mairiecobrieux.fr>